



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

« Temps d'échange » sur le réseau des CROUS : structurer le réseau ou aggraver les inégalités en privatisant les ressources ?

La présidente du CNOUS, Bénédicte Durand, a invité le 18 juillet les organisations syndicales à un « temps d'échange » sur ce qu'elle dénomme le « projet de réseau » pour les CROUS, couvrant la période 2024-2027.

Elle souhaite que ce projet de réseau soit voté en novembre au conseil d'administration.

Les axes principaux sont les suivants :

1. Ressourcer la communauté professionnelle du réseau
2. Elargir le cercle des bénéficiaires des Crous
3. Promouvoir la qualité de vie et la réussite en résidence universitaire
4. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux partagés et mieux pilotés
5. Participer à une gouvernance partagée des bassins de vie étudiante
6. Renforcer la fierté collective d'agir
7. Penser, se questionner, se réinventer

FO ESR a porté les revendications en utilisant l'axe 1 sur la « communauté professionnelle »

- Seul cet axe 1, concernant la « communauté professionnelle » et qui inclut l'objectif « convergence et rattrapage », pourrait en effet permettre d'obtenir des avancées pour les personnels.
- FO ESR a rappelé que les moins bien payés étaient les PO et a réitéré ses revendications que le plancher de l'ISF soit porté au niveau 7, d'alignement par le haut des IFSE des ITRF des CROUS, et des IFS sur les IFSE, de titularisation des CDI qui le souhaitent, ainsi que les revendications concernant l'action sociale (voir [ici](#) pour le détail des revendications déjà portées à propos des régimes indemnitaires, voir [là](#) pour nos interventions au CROUS de Paris à propos de l'action sociale).
- > La Présidente a renvoyé à la construction d'un « agenda social » avec les syndicats et a assuré qu'un texte serait soumis à la négociation, pour les salaires comme pour les primes. Cependant, même maquillés sous des dénominations particulièrement floues, les axes contiennent presque tous des atteintes au réseau national tel qu'il existe actuellement.

À ce stade, où la discussion n'est qu'amorcée, quelques remarques seulement peuvent être formulées :

Un projet porteur de graves attaques contre le réseau national existant

a) Le recours au financement par des fonds privés

La présentation des axes comporte une remarque préalable :

« La stratégie nationale de transition écologique du réseau sera déclinée de manière systématique sur chacun des axes du projet de réseau et sera soutenue par une action de mécénat dédiée. »

-> Sous couvert d'écologie, il s'agit donc d'introduire le « mécénat », c'est-à-dire le financement par des fonds privés.

En réponse à une question de FO ESR, la Présidente a même précisé : « *il va falloir rechercher les sous dans le privé* » !

b) La mise en place de projets CROUS par CROUS

Les points 4 et 5, sur les « *moyens mieux partagés et mieux pilotés* » et sur la « *gouvernance partagée des bassins de vie étudiante* », recouvrent en réalité la mise en place de projets CROUS par CROUS.

Pour la Présidente, chaque CROUS devrait avoir son propre projet : par exemple un pour l'« *égalité des chances* », un pour le « *mieux vivre ensemble* » (accueil des handicapés), un autre pour l'« *environnement* », un autre encore pour les « *transitions écologiques et énergétiques* », etc.

Bref, alors que les CROUS ont pour mission d'assurer des prestations uniformes dans l'ensemble du territoire, chacun ajusterait ses missions à son « *projet* » et aux ressources externes qu'il arriverait à capter.

Ce serait la mise en place de projets en réalité « de site », sous la coupe des universités « chefs de file » prévues par l'« acte 2 de l'autonomie », ou bien encore sous celle des régions politiques.

Chaque CROUS aurait en réalité son « identité » : c'est la territorialisation, l'inégalité généralisée, pour les étudiants comme pour les personnels.

En outre, comme on le voit, beaucoup d'hypothèses de « projets » se rapportent là aussi à la « transition » (écologique, énergétique...) ou à la « protection de la planète ». Comme la « recherche » est par ailleurs évoquée dans l'une des diapositives du document présenté, tout ceci semble fortement corrélé à la possibilité d'un crédit d'impôt recherche « vert », évoquée à plusieurs reprises ces derniers temps. En clair, Total... ou Mac Do investiraient dans tel ou tel CROUS pour obtenir des réductions d'impôts...

Comme l'a réitéré la Présidente, l'enjeu est « d'aller chercher des sous ailleurs » ... ce qui recoupe le point a.

« Comité de pilotage » et incertitude sur l'interlocuteur politique

La Présidente souhaite qu'un « comité de pilotage » de la mise en œuvre de ce « projet de réseau », comité incluant des DG de CROUS, soit mis en place dès la rentrée.

Ce « temps d'échange » sur ce projet de démantèlement du réseau des CROUS avait été agendé avant les élections législatives.

Comme la présidente du CNOUS en a elle-même convenu à plusieurs reprises, tout est cependant désormais suspendu à la nomination d'un nouveau gouvernement et d'une nouvelle ou d'un nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

FO ESR combattra toute territorialisation, inégalité ou privatisation rampante du réseau des CROUS

FO ESR :

- > s'opposera à toute mise en place du projet présenté ;
- > défend le maintien d'un réseau national des CROUS et revendique, contre toute « politique de site » ou tout projet particulier, l'égalité de traitement de tous les CROUS, garante de l'égalité de traitement des étudiants ;
- > continuera de porter toutes les revendications, dans les CROUS, au niveau du CNOUS et auprès du nouveau gouvernement, quel qu'il soit.